

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	36 (1907)
Heft:	3
Artikel:	Les écoles régionales
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1039243

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Zurich et Brun. 19. Le Valais. 29. La Réformation dans la Suisse française.

A l'école primaire, on ne pourra prendre de ces chapitres que les faits essentiels, en réservant pour les écoles secondaires ce qui est de pure érudition.

Quelques maîtres proposent l'impression de la partie historique en deux caractères différents à l'instar du manuel Fragnière et Kohler. Le texte imprimé en grand contiendrait les matières destinées aux écoles primaires ; l'autre renfermerait les détails réservés à l'enseignement secondaire.

Cette innovation, qui nous paraît recommandable, permettrait peut-être de gagner la place nécessaire pour combler les lacunes signalées plus haut.

Il est enfin certains chapitres qui, sans être trop chargés de détails, se trouvent être trop longs et doivent former le thème de trois ou quatre leçons. Ainsi 35. *Fin de l'ancien régime*. — 37. *Le Sonderbund*. Le sectionnement de ces chapitres en rendrait l'étude plus abordable.

Une dernière observation pour terminer. Ne serait-il pas possible d'intercaler quelque part dans le manuel du III^{me} degré le tableau des armoiries des cantons ? Il convient que le futur citoyen apprenne à les connaître. Cette représentation symbolique de la famille helvétique plait à l'enfant et ne peut que contribuer à lui faire aimer davantage sa patrie.

Arrivé au terme de notre travail, il ne nous reste qu'à exprimer le souhait que ces quelques pages écrites sans prétention puissent contribuer en quelque manière au progrès moral et intellectuel de nos écoles.

C. WICHT, *instituteur*.

— * —

Les écoles régionales

Les écoles régionales ont été établies pour être le couronnement de l'école primaire. Elles doivent donner aux adolescents qui les fréquentent, en même temps qu'une connaissance solide des matières du programme primaire, un certain nombre de notions spéciales, agricoles surtout, qui leur rendront d'excellents services plus tard. Malheureusement, on est forcé de reconnaître que ce but a été rarement atteint, ce qui a eu pour conséquence de les rendre impopulaires.

On a souvent répété que cette antipathie des populations provenait d'une hostilité systématique au progrès de l'instruction,

cela me semble tout au moins téméraire. Les examens officiels n'ont-ils pas prouvé, en effet, que certaines écoles régionales, loin de répondre à leur but, n'arrivaient que difficilement au niveau du cours supérieur d'une bonne école primaire ? Dans ces cas-là, j'estime, au contraire, que le peu d'enthousiasme des populations est pleinement justifié. Je comprendrais plutôt, à certains points de vue, l'hostilité des instituteurs primaires que l'école régionale prive chaque année de leurs meilleurs éléments. Toutefois, il ne faut pas oublier que les élèves promus sont attribués, jusqu'à leur émancipation de l'école, avec la note moyenne *un*, à la classe qui les a fournis. Et puis souvenons-nous que le maître est fait pour l'école, et non l'école pour le maître. Est-il bien juste que certains élèves bien doués, qui à l'âge de 12 ou 13 ans ont entièrement parcouru le programme primaire, soient obligés, pendant 2 ou 3 ans encore, à ressasser des connaissances qu'ils possèdent déjà ? Encore une fois, j'admets que c'est un jour bien pénible que celui où on les voit partir pour l'école régionale : ayons un peu d'abnégation; et pensons que nous les retrouverons au poste d'honneur pour les examens de recrutement.

Si les écoles régionales n'ont pas, jusqu'à ce jour, réalisé les espérances qu'avait fondées sur elles le haut magistrat qui en a été l'initiateur, il faudrait bien se garder d'en conclure que ces institutions soient, de leur nature, vouées à l'insuccès. A mon humble avis, il faut plutôt rechercher la cause des désillusions subies principalement dans les deux faits suivants : recrutement défectueux des élèves et, en second lieu, manque de compétence chez les maîtres. .

Ici, je me hâte d'ouvrir une parenthèse : Je ne voudrais pas que l'on donnât à ces quelques réflexions une portée générale ; il est bien certain qu'il existe dans le canton un certain nombre d'écoles régionales qui marchent bien ; je les mets entièrement hors de cause et rends hommage à la compétence des maîtres qui les dirigent. *Cuique suum*, comme dit volontiers l'une de nos sommités pédagogiques.

Les écoles régionales, si l'on veut qu'elles progressent, ne doivent être alimentées que par des élèves bien préparés et intelligents. Les médiocres, les faibles surtout, ont tout à gagner en restant à l'école primaire, dont le programme d'ailleurs leur suffit amplement. Si l'on admet ces enfants peu doués à l'école régionale, ils ne seront pas à même de tirer profit de l'enseignement qui leur sera donné, et, en même temps, ils nuiront au progrès général de l'école. Sous ce rapport, il est certain que les promotions ont été faites parfois d'une façon fâcheuse, et que MM. les Inspecteurs se sont montrés quelquefois trop larges,

en admettant à l'école régionale des recrues insuffisamment préparées, qui, après y avoir langui pendant deux ans, sont venues échouer piteusement aux examens fédéraux, ce qui ne serait peut-être pas arrivé, si on les eût laissées à l'école primaire. Toutefois, je dois ajouter que, par suite de circonstances exceptionnelles, telles que mauvaise direction de l'école primaire ou autres, il a pu se produire des cas où MM. les Inspecteurs ont dû faire flèche de tout bois, sous peine de n'avoir pour l'école régionale qu'un contingent tout à fait insuffisant.

J'ai aussi parlé de l'incompétence de certains maîtres. Je ne m'appesantirai pas sur un sujet aussi délicat (il y a de mauvais maîtres partout), et me bornerai à cette simple question : Ne se serait-on pas épargné bien des déceptions si l'on eût toujours, et dès le début, confié les écoles régionales à des instituteurs expérimentés, ayant donné la mesure de leurs moyens par une constante réussite dans l'enseignement primaire ?

En lisant ces quelques lignes, il y aura certainement des instituteurs qui s'étonneront de voir un de leurs collègues patronner les écoles régionales. Eh bien ! j'ai été, moi aussi, pendant plusieurs années, un adversaire convaincu de ce genre d'institutions, car il me semblait que les succès acquis ne correspondaient de loin pas aux sacrifices que l'Etat s'impose dans ce domaine. Si actuellement, je suis revenu de mes préventions, c'est que j'ai pu me convaincre, par les résultats obtenus dans une classe régionale bien comprise, de l'excellence de ce genre d'écoles. Il faudrait même qu'on les multiplie de telle sorte que les élèves de tous les villages du canton puissent en profiter.

Ne médisons donc plus des écoles régionales ; montrons, au contraire, par nos actes et par nos paroles, que nous en sommes les amis. Quand l'occasion s'en présente, faisons-en ressortir les avantages aux yeux des populations ; développement du programme primaire dans un sens agricole et professionnel ; émancipation à 15 ans ; excellente préparation pour le Technicum et l'Ecole normale ; faveur de demi-pension à l'Ecole d'agriculture de Pérolles-Grangeneuve ; notions d'allemand très utiles aux jeunes gens (si rares chez nous, malheureusement), qui ne reculent pas devant le sacrifice de 2 ans passés dans la Suisse allemande pour approfondir l'étude de cette langue, etc. Le jour où les écoles régionales seront établies dans tout le canton, et quand toutes marcheront d'une façon satisfaisante, nous aurons fait un grand pas pour le succès des examens de recrues, et surtout nous ne manquerons pas de former des générations de jeunes gens capables d'affronter fort avantageusement les difficultés de la vie.

M. 

